

Cahier d'information à l'intention des comités d'audit

ANALYSE DE DONNÉES EN AUDIT

NOVEMBRE 2017

Questions que les comités d'audit devraient poser aux auditeurs de l'organisation sur l'analyse de données en audit (ADA)

Nature et étendue prévues de l'utilisation de l'ADA pour l'amélioration de la qualité de l'audit

1. À quels types d'ADA les auditeurs prévoient-ils avoir recours, le cas échéant, pour améliorer la qualité de l'audit? De quels facteurs tiennent-ils compte lorsqu'ils prennent une décision à ce sujet?
2. Y a-t-il un type d'ADA que les auditeurs auraient aimé utiliser pour améliorer la qualité de l'audit, mais qu'ils ne peuvent utiliser à cause d'une ou plusieurs restrictions (par exemple parce qu'ils ne peuvent avoir accès aux données nécessaires)? Que faudrait-il faire pour que les auditeurs puissent avoir recours à ce type d'ADA? Qui pourrait éliminer ces restrictions?

Principaux points à prendre en compte concernant l'utilisation de l'ADA

3. Les auditeurs ont-ils les connaissances et les compétences nécessaires pour effectuer et évaluer les types d'ADA qu'ils prévoient utiliser pour l'audit de cette année?
4. Les auditeurs ont-ils l'intention d'utiliser les ADA de la direction ou du personnel d'audit interne?

5. Quelles mesures seront prises pour assurer la sécurité, la confidentialité et la protection des données obtenues à des fins d'ADA?
6. Si des ADA ont été effectuées dans les exercices antérieurs, ont-elles donné lieu à des constatations découlant des inspections des dossiers d'audit? Si oui, quelles étaient ces constatations et quelle suite l'équipe de mission et le cabinet d'audit leur ont-ils donnée?
7. Quel effet l'utilisation prévue de l'ADA pour l'audit de cette année est-elle susceptible d'avoir sur la nature, le calendrier et l'étendue des communications entre les auditeurs, la direction et le comité d'audit?

Objet de la présente publication

CPA Canada a préparé le présent cahier d'information pour aider les membres de comités d'audit à entamer un dialogue avec les auditeurs au sujet de l'utilisation de l'ADA. Ce cahier d'information :

- explique en quoi consiste l'ADA;
- décrit brièvement l'environnement technologique en constante évolution dans lequel les entités exercent leurs activités et les audits sont effectués;
- propose des questions que les comités d'audit peuvent poser aux auditeurs concernant :
 - la nature et l'étendue prévues de l'utilisation de l'ADA pour l'amélioration de la qualité de l'audit;
 - les principaux points à prendre en compte concernant l'utilisation de l'ADA.

CPA Canada a aussi préparé deux documents d'accompagnement; le premier s'adresse essentiellement aux auditeurs et le second, au directeur financier de l'organisation audité :

- [Alerte Analyse de données en audit : Aborder la question avec vos clients](#)
- [Document d'information pour les clients d'audit - Analyse de données en audit : quels avantages pour les directeurs financiers?](#)

Qu'est-ce que l'ADA?

L'ADA est la discipline qui consiste à utiliser, dans le cadre d'un audit, des méthodes statistiques et mathématiques informatisées pour découvrir et analyser des tendances dans les données financières et non financières d'une organisation. Des exemples d'ADA sont fournis à l'[annexe](#). Les auditeurs ayant recours à l'ADA utilisent des représentations visuelles générées par logiciel (graphiques, tableaux) pour mieux comprendre les données et dégager des éléments qui les intéressent, tels que :

- des informations qui les aident à comprendre l'entité et son environnement;
- des indices qui montrent que le risque d'anomalies significatives est important ou que les états financiers de l'organisation comportent de telles anomalies;
- des écarts dans l'application des contrôles sur lesquels ils ont l'intention de s'appuyer.

Environnement technologique en constante évolution dans lequel les entités exercent leurs activités et les audits sont effectués

Les organisations et leurs auditeurs connaissent une troisième grande vague d'inventions et de bouleversements économiques déclenchée par les progrès de l'informatique et des technologies de l'information et des communications¹. Aujourd'hui, des organisations de tout type et de toute taille utilisent de vastes quantités de données variées pour améliorer leurs décisions stratégiques, financières et opérationnelles. Par ailleurs, on prévoit que les revenus mondiaux tirés de l'analyse de données passeront de « 130,1 milliards de dollars en 2016 à plus de 203 milliards de dollars en 2020 » [TRADUCTION]². Ces nouvelles réalités ont un effet sur ce que l'on attend des auditeurs. Par exemple, dans un sondage de KPMG et de Forbes Insights, 78 % des répondants ont dit être d'avis que les auditeurs devraient se servir de technologies plus perfectionnées pour collecter et analyser les données, et près de la moitié (47 %) ont indiqué que les auditeurs devraient réaliser une analyse plus approfondie des secteurs de l'audit dont ils s'occupent déjà³.

Dans cet environnement en constante évolution, le recours accru à l'ADA est un facteur important du maintien de la pertinence de l'audit des états financiers et de l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de ce type de mission. Comme l'a mentionné l'International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB) dans *A Framework for Audit Quality*, l'utilisation appropriée des technologies de l'information est un élément essentiel d'un processus d'audit rigoureux⁴.

Un sondage effectué en 2016 a révélé que de nombreux auditeurs canadiens ont recours à l'ADA. Ces auditeurs perçoivent une corrélation positive significative entre l'utilisation de l'ADA et la confiance qu'ils ont envers leur opinion d'audit. Toutefois, il y a beaucoup d'auditeurs qui n'utilisent pas encore l'ADA⁵. Ainsi, certains comités d'audit constateront que leurs auditeurs font abondamment usage d'ADA, tandis que d'autres constateront que leurs auditeurs y ont peu ou pas recours. Dans un cas comme dans l'autre, les comités d'audit doivent se demander si la manière dont les auditeurs s'y prennent pour obtenir et analyser les données est appropriée compte tenu de l'utilisation des TI que fait la direction.

1 « Special report: The third great wave », *The Economist*, octobre 2014. (www.economist.com/news/special-report/21621156-first-two-industrial-revolutions-inflicted-plenty-pain-ultimately-benefited)

2 Communiqué de presse d'IDC, le 3 octobre 2016. (www.idc.com/getdoc.jsp?containerId=prUS41826116)

3 « Audit 2025 : l'avenir, c'est maintenant », *CPA Magazine* (version électronique), le 9 juin 2017. (www.cpacanada.ca/fr/zone-membres/profession-nouvelles/2017/juin/audit-2025-l-avenir-c-est-maintenant) Lien vers le sondage (en anglais) : www.forbes.com/forbesinsights/kpmg_audit2025/index.html?mkt_tok=eyJpIjoiWXBk1qQTJORFV5TTJNNsIsInQiOiJm-MUkwMOZEcDhaS1V4YnBidFo1QUVnU1hTWlFMZjZhcEs2ZEIndmxyd1BwYWZvenBSajVDUmhhYXFCMkUxZE1EbzNmVjF3ZOQy-clRpSnRvU2ZJbmN3RFdObkUyVUxuVU5EKzhweFJaZORoV2s3cDIOaEd2dVF6K0FKUnNWZ0VrOCJ9

4 *A Framework for Audit Quality: Key Elements That Create an Environment for Audit Quality* (en anglais), International Federation of Accountants, février 2014, p. 12.

5 Pour en savoir plus sur le sondage et les résultats, consulter www.cpacanada.ca/fr/ressources-en-comptabilite-et-en-affaires/audit-et-certification/normes-canadiennes-dauidit-nca/publications/alerte-analyse-donnees-audit-sondage-ada

Questions que les comités d'audit devraient poser aux auditeurs sur l'ADA

Mentionnons d'abord que les questions proposées dans le présent document :

- se posent normalement au moment de la planification de l'audit. Le comité d'audit aura sans doute d'autres questions à poser plus tard, par exemple pour savoir si la nature et l'étendue de l'utilisation de l'ADA sont conformes à ce que les auditeurs avaient prévu au départ. Si les plans ont beaucoup changé en cours de route, il vaudra probablement s'enquérir des changements apportés et des raisons les ayant motivés;
- peuvent souvent donner lieu à une discussion entre le comité d'audit, les auditeurs et la direction. Cela s'explique entre autres par le fait que de nombreux types d'ADA exigent la coopération de la direction et du personnel responsable des TI;
- portent spécifiquement sur l'utilisation de l'ADA, mais peuvent dans certains cas avoir une portée plus large. Par exemple, la question 5 sur la confidentialité, la sécurité et la protection des données peut en fait s'appliquer à toutes les données utilisées par l'auditeur, et non seulement à celles utilisées à des fins d'ADA.

Nature et étendue prévues de l'utilisation de l'ADA pour l'amélioration de la qualité de l'audit

1. À quels types d'ADA les auditeurs prévoient-ils avoir recours, le cas échéant, pour améliorer la qualité de l'audit? De quels facteurs tiennent-ils compte lorsqu'ils prennent une décision à ce sujet?

En posant cette question, le comité d'audit saura si les auditeurs envisagent de recourir à l'ADA pour la première fois ou encore s'ils envisagent d'en faire un usage très différent de celui qu'ils en ont fait par le passé. On peut avoir recours à divers types d'ADA, comme ceux mentionnés à l'[annexe](#), à chacune des étapes de l'audit (planification, identification et évaluation des risques, mise en œuvre de procédures de corroboration, formulation par l'auditeur d'une conclusion générale quant à la cohérence des états financiers avec sa compréhension de l'entité). Voici des exemples de facteurs dont les auditeurs peuvent tenir compte lorsqu'ils prennent une décision au sujet du recours à l'ADA.

Amélioration possible de la qualité de l'audit

- En ayant recours à l'ADA, les auditeurs sont en mesure d'analyser une grande partie, voire la totalité, des données pertinentes pour l'audit, et donc d'acquérir une compréhension plus claire et plus approfondie de l'organisation, notamment de son environnement, de ses processus pertinents pour l'audit et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière. Cela peut contribuer à l'amélioration de l'identification et de l'évaluation des risques d'anomalies significatives, et du choix des procédures à mettre en œuvre pour répondre à ces risques, en particulier aux risques importants.
- Parce qu'elle leur permet d'automatiser un grand nombre de tâches routinières du processus d'audit, l'ADA aide les auditeurs à consacrer plus de temps aux questions qui posent problème et qui requièrent une grande part de jugement professionnel.

Autres avantages potentiels

- *Échanges plus efficaces et plus fructueux entre les auditeurs et le personnel des finances de l'entité*

Les directeurs financiers ont parfois l'impression que le personnel des finances consacre trop de temps à répondre aux questions des auditeurs. Or, l'ADA peut aider les auditeurs à poser aux membres de la direction des questions plus précises et plus pertinentes qui, au lieu de se concentrer sur les faits passés, portent sur les raisons qui font que des éléments importants sont ressortis et sur leurs conséquences, ce qui est beaucoup plus productif. L'ADA contribue ainsi à l'amélioration des échanges entre les auditeurs et le personnel des finances.

- *Information fiable sur la performance qui complète utilement l'information dont la direction dispose déjà*

Par exemple, lorsque les auditeurs ont recours à l'ADA pour auditer des estimations comptables, comme les provisions pour créances douteuses, obsolescence des stocks ou garanties, ils peuvent obtenir des informations utiles sur de nombreux aspects des processus (notamment le cheminement des marchandises et les comportements des clients en ce qui concerne les achats, les paiements et les retours de marchandises). Dans certains cas, ils peuvent même établir des comparaisons avec les mesures de la performance utilisées par des entités semblables qui exercent leurs activités dans un environnement similaire.

Coûts

- Pour les auditeurs, le recours à l'ADA exige souvent un investissement important dans la première année (achat de licences d'utilisation des logiciels d'analyse, soutien technique et autres coûts liés aux TI, frais de formation de l'équipe de mission).
- Il faudra peut-être plus de temps pour effectuer l'audit, surtout si les auditeurs ont recours à l'ADA pour la première fois ou s'ils modifient sensiblement l'approche adoptée dans les exercices antérieurs.

Risques

- Le recours à l'ADA dans une optique d'amélioration de la qualité de l'audit nécessite un certain apprentissage de la part des auditeurs, mais aussi des autorités de réglementation. Les comités d'audit doivent être conscients que certains auditeurs pourraient être réticents à utiliser l'ADA de crainte que les autorités de réglementation n'approuvent pas cette utilisation.

2. Y a-t-il un type d'ADA que les auditeurs auraient aimé utiliser pour améliorer la qualité de l'audit, mais qu'ils ne peuvent utiliser à cause d'une ou plusieurs restrictions (par exemple parce qu'ils ne peuvent avoir accès aux données nécessaires)? Que faudrait-il faire pour que les auditeurs puissent avoir recours à ce type d'ADA? Qui pourrait éliminer ces restrictions?

Il arrive parfois que les auditeurs soient d'avis qu'un type particulier d'ADA leur permettrait d'améliorer la qualité de l'audit (par exemple en contribuant à l'efficacité ou à l'efficience de l'audit), mais qu'ils se heurtent à d'importants obstacles, comme le refus de la direction

et du personnel des TI de leur donner accès aux données nécessaires. Dans ce cas, le comité d'audit peut jouer un rôle clé en amenant la direction et les auditeurs à parler de cette question et à coopérer pour que l'ADA puisse se faire.

Principaux points à prendre en compte concernant l'utilisation de l'ADA

3. Les auditeurs ont-ils les connaissances et les compétences nécessaires pour effectuer et évaluer les types d'ADA qu'ils prévoient utiliser pour l'audit de cette année?

Pour démontrer au comité d'audit que les membres de l'équipe affectée à l'audit ont les connaissances et les compétences nécessaires pour utiliser les types d'ADA prévus, les auditeurs peuvent lui donner un aperçu des procédures de contrôle qualité de leur cabinet. Pour sa part, le comité d'audit peut s'enquérir de la nature, du calendrier et de l'étendue prévus de la participation de l'associé responsable de la mission à la planification et à l'évaluation de l'utilisation de l'ADA.

4. Les auditeurs ont-ils l'intention d'utiliser les ADA de la direction ou du personnel d'audit interne?

Dans certaines entités, l'ADA est largement utilisée par la direction. Or, les analyses effectuées par la direction sont parfois pertinentes pour l'audit, et les auditeurs peuvent en tenir compte dans la planification et la mise en œuvre des procédures d'audit.

Par ailleurs, les auditeurs peuvent juger utile d'avoir recours aux travaux des auditeurs internes, dont ceux qui reposent sur l'ADA, auquel cas ils appliquent les exigences de la NCA 610, *Utilisation des travaux des auditeurs internes*.

5. Quelles mesures seront prises pour assurer la sécurité, la confidentialité et la protection des données obtenues à des fins d'ADA?

Le cabinet d'audit doit avoir des processus et des contrôles efficaces pour protéger l'intégrité et la sécurité des données des systèmes des clients auxquelles les auditeurs ont accès aux fins de l'audit, en particulier celles permettant d'identifier des personnes. Les logiciels du cabinet doivent être conçus pour lire et, dans certaines situations, extraire les données, sans jamais les altérer. En ce qui concerne le stockage des données extraites dans les dossiers d'audit, le cabinet doit, entre autres, restreindre l'accès physique au matériel informatique des auditeurs qui contient la documentation de l'audit, et restreindre l'accès à distance aux seuls utilisateurs autorisés.

6. Si des ADA ont été effectuées dans les exercices antérieurs, ont-elles donné lieu à des constatations découlant des inspections des dossiers d'audit? Si oui, quelles étaient ces constatations et quelle suite l'équipe de mission et le cabinet d'audit leur ont-ils donnée?

L'utilisation que font les auditeurs de l'ADA est certainement un sujet qui intéresse les autorités de réglementation de l'audit, et il est possible qu'elle ait déjà fait l'objet de constatations lors d'une inspection des dossiers d'audit du cabinet. Les commentaires des autorités de réglementation sont importants pour l'évaluation et l'amélioration de la qualité de l'audit. Le comité d'audit devrait donc discuter de ces commentaires avec les auditeurs et leur demander comment ils comptent répondre aux problèmes soulevés par les autorités de réglementation, le cas échéant. Lorsqu'ils communiquent au comité d'audit les constatations découlant des inspections de leurs dossiers d'audit, les auditeurs peuvent juger utile de mentionner le *Protocole de communication des constatations de l'inspection du CCRC par les cabinets d'audit aux comités d'audit* (www.cpab-ccrc.ca/Documents/Topics/CPAB%20Prototcol/CPAB%20Protocol-Final-fr.pdf).

7. Quel effet l'utilisation prévue de l'ADA pour l'audit de cette année est-elle susceptible d'avoir sur la nature, le calendrier et l'étendue des communications entre les auditeurs, la direction et le comité d'audit?

L'ADA peut améliorer la qualité des communications entre le comité d'audit, les auditeurs et la direction. Par exemple, les auditeurs qui utilisent l'ADA ont généralement recours à des graphiques pour aider la direction et le comité d'audit à comprendre les problèmes et autres questions complexes touchant la comptabilité ou l'audit qui ont été relevés.

L'ADA a aussi l'avantage d'aider les auditeurs à avoir des discussions plus approfondies non seulement sur des aspects ayant trait à la qualité de l'audit, mais aussi sur la valeur ajoutée que procure ce type de mission.

Autres sources d'information

- [Page d'accueil du Comité de CPA Canada sur l'analyse de données en audit](#)
- Publication de CPA Canada – [Alerte Analyse de données en audit : Aborder la question avec vos clients](#)
- Publication de CPA Canada – [Document d'information pour les clients d'audit : Analyse de données en audit : quels avantages pour les directeurs financiers?](#)
- Publication de CPA Canada – [Alerte Analyse de données en audit : Soutenir le rythme du changement](#)
- Webinaire de CPA Canada – [Analytique d'affaires, partie 1 : Introduction à la réflexion analytique](#) (en anglais)
- Webinaire de CPA Canada – [Analytique d'affaires, partie 2 : Implantation dans l'organisation](#) (en anglais)
- Webinaire de CPA Canada – [Nouvelles réflexions, nouveaux modèles : La puissance de l'analyse des mégadonnées](#) (en anglais)
- [Audit Data Standards](#) de l'AICPA – Normes d'application facultative et recommandée sur l'extraction de données. Ces normes ne constituent pas des normes de comptabilité ou d'audit faisant autorité.
- Publication de l'AICPA – [Audit Analytics and Continuous Audit: Looking Toward the Future](#)

Membres du Comité de CPA Canada sur l'analyse de données en audit

CPA Canada tient à remercier l'auteur du présent *cahier d'information à l'intention des comités d'audit*, ainsi que les membres du Comité de CPA Canada sur l'analyse de données en audit pour leur participation à la préparation du document.

Membres (à la date de publication)

Eric Au, CPA, CA, EEE, CIA, M. Compt., B. Math.

Grant Thornton LLP
Toronto (Ontario)

Neil Currie, CPA, CA

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Toronto (Ontario)

Malik Datardina, CPA, CA, CISA

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Toronto (Ontario)

Sarah deGuzman, CPA, CA

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Toronto (Ontario)

Nicole Deschamps, CPA, CA

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Windsor (Ontario)

Kam Grewal, CPA, CA, CPA (Colorado, É.-U.)

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Toronto (Ontario)

Kieng Iv, CPA, CA, CMA, M. Compt.

Real Matters
Toronto (Ontario)

Travis Leppky, FCPA, FCA, CISA

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Winnipeg (Manitoba)

May Leung, CPA, CA, M. Compt.

Deloitte Touche Tohmatsu Limited
New York (New York)

Theo Stratopoulos, Ph. D.

Université de Waterloo
Waterloo (Ontario)

Auteur

Gregory P. Shields, CPA, CA

Personnel

Birender Gill, CPA, CA

Kaylynn Pippo, CPA, CA

Mike Wynen, CPA, CA

Commentaires

Nous vous prions de faire parvenir vos commentaires sur le présent cahier d'information à l'intention des comités d'audit, ou vos suggestions pour les prochains cahiers d'information à :

Kaylynn Pippo, CPA, CA

Directrice de projets, Division recherche,
orientation et soutien
Audit et certification
Comptables professionnels agréés du Canada
277, rue Wellington Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3H2
Courriel : kpippo@cpacanada.ca

Mike Wynen, CPA, CA

Directeur de projets, Division recherche,
orientation et soutien
Audit et certification
Comptables professionnels agréés du Canada
277, rue Wellington Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3H2
Courriel : mwynen@cpacanada.ca

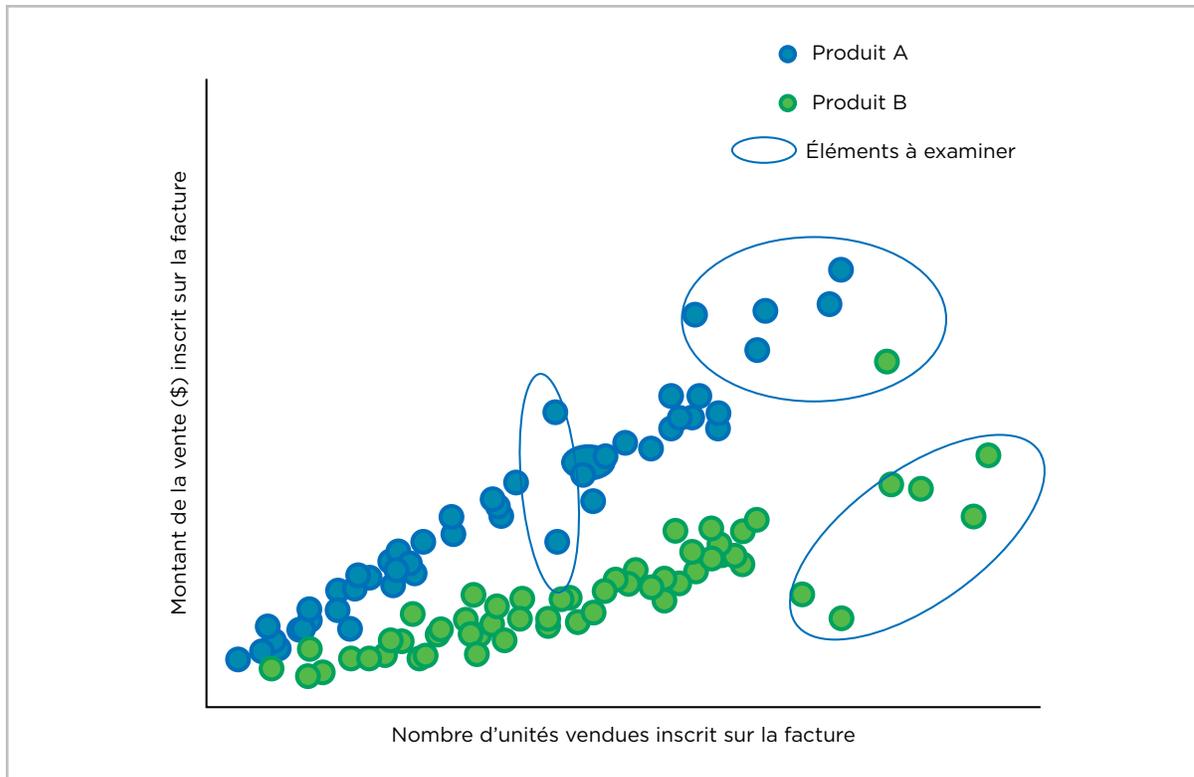
Annexe

Exemples d'analyses de données en audit

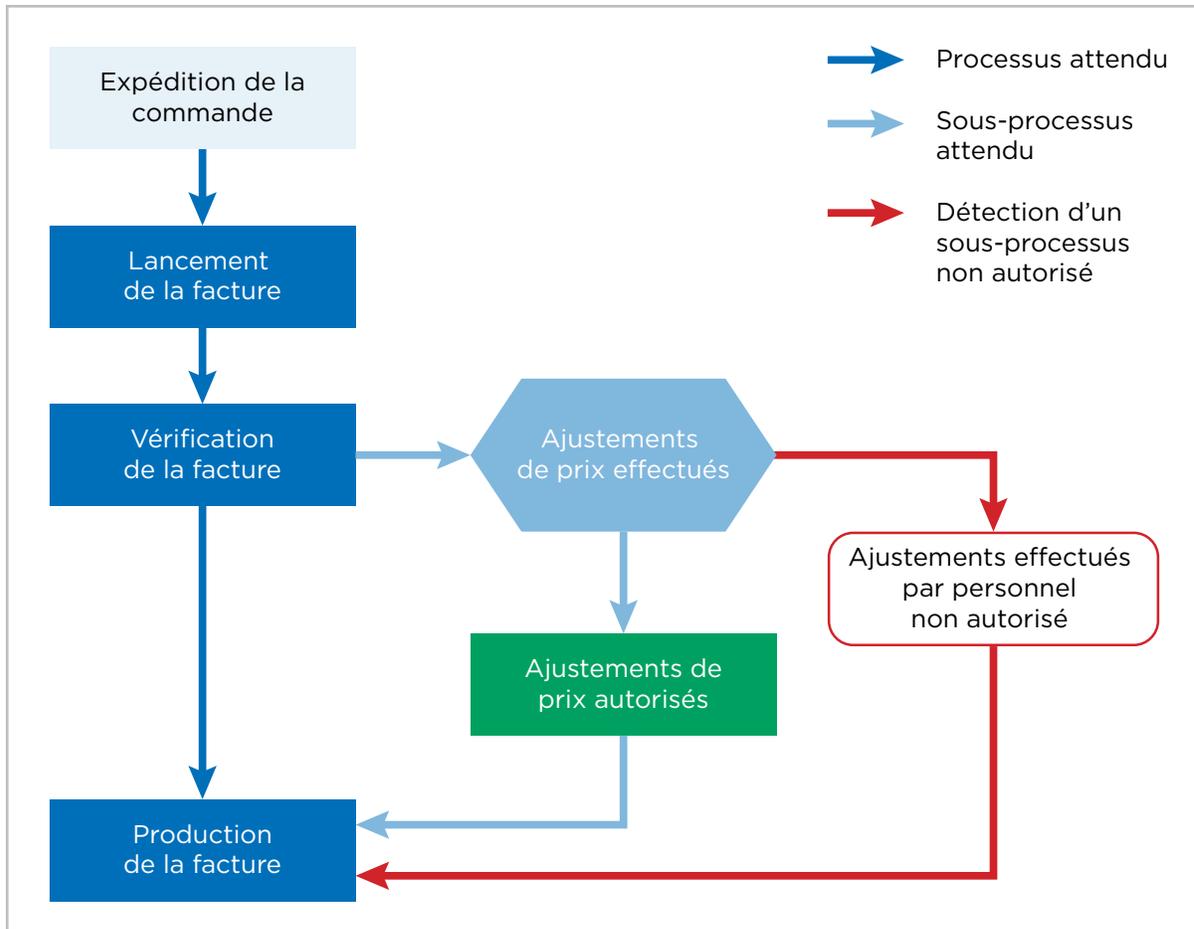
Voici quelques exemples d'analyses de données en audit (ADA) auxquelles les auditeurs peuvent avoir recours. Pour l'analyse des configurations et l'exploration des données sur les processus, nous avons aussi inclus des exemples de graphiques.

- *Analyse des configurations* (par exemple exploration de données, analyse des tendances, analyse de régression) – Les auditeurs analysent divers types de données, tels que des données chronologiques, transversales ou longitudinales (données de panel), pour dégager des tendances inhabituelles pouvant notamment indiquer un risque d'anomalies significatives plus élevé. L'analyse de données en audit permet aux auditeurs d'examiner d'énormes ensembles de données très désagrégées couvrant des périodes plus longues pour mieux repérer les éléments dignes d'intérêt.

Un exemple est présenté à la page suivante sous forme de graphique. Une société vend deux principaux produits – A et B. On s'attend à ce que les prix de vente soient stables pendant la période visée par l'audit. Sur le graphique, chaque point représente une facture, sa position étant fonction du montant de la vente en dollars et du nombre d'unités vendues apparaissant sur la facture. En principe, la plupart des factures devraient figurer sur une droite (caractéristique attendue), et la pente du produit le plus cher (produit A) devrait être plus raide. Si une facture se situe considérablement au-dessus de la droite, il peut y avoir eu surfacturation; si au contraire elle se situe considérablement au-dessous de la droite, il peut y avoir eu sous-facturation. L'analyse de données en audit établit un lien entre chaque facture et les données sous-jacentes et permet à l'auditeur de faire un suivi efficient et efficace des valeurs aberrantes. Le graphique présenté ici est relativement simple. Cela dit, l'analyse de données en audit peut servir à analyser d'énormes populations de factures.



- Exploration des données sur les processus* – Les auditeurs utilisent un logiciel afin de déterminer, par exemple, si le système de l'entité audité traite les opérations d'une façon qui permet un contrôle interne efficace. Une méthode consiste à utiliser les journaux du progiciel de gestion intégré de l'entité pour retracer les étapes des processus suivis par le progiciel (y compris celles qui ont été lancées par le personnel) pour un ensemble d'opérations important. Cette analyse peut montrer que le nombre et les types de flux d'opérations et de flux sous-jacents sont très différents de ce que souhaite l'organisation et de ce qui est décrit dans la documentation des systèmes. Vous trouverez à la page suivante un exemple de graphique généré à l'aide de l'exploration des données sur les processus :



- *Analyse comparative* – Les auditeurs comparent les mesures clés de la performance de l’entité à celles d’autres entités du même secteur ou d’autres entités comparables, que ce soit sur une période de temps donnée ou à un moment particulier. En ayant recours aux TI, ils peuvent effectuer des analyses plus larges et approfondies que s’ils procédaient manuellement.
- *Procédure du triple rapprochement* – Les auditeurs comparent des champs communs clés dans les documents produits ou reçus pendant la période visée par l’audit. Ainsi, ils peuvent comparer les quantités, les prix et les identificateurs de produits dans les bons de commande, les factures et les bordereaux d’expédition. Si certaines données ne concordent pas, cela peut indiquer un problème (par exemple, une faiblesse des contrôles). La procédure de rapprochement couvre souvent la totalité des documents produits pendant la période, ce qui peut mener à une meilleure connaissance des risques liés au contrôle.
- *Analyse des écritures de journal* – Les auditeurs examinent les attributs d’une grande partie, voire la totalité, des écritures de journal passées pendant la période visée par l’audit afin de dégager les relations et les tendances dans les codes de compte touchés et d’en savoir plus sur les personnes qui ont autorisé et passé les écritures de journal, ainsi que les dates et les montants de ces écritures.

- *Analyse de la séparation des tâches* – Les auditeurs étudient les champs d’identifiant de divers types d’opérations pour la période visée par l’audit afin d’identifier les situations où une même personne a accompli des fonctions incompatibles. Une telle analyse portant sur l’ensemble des ventes de l’exercice, par exemple, permet d’identifier les cas dans lesquels les bons de commande, les documents de livraison et les encaissements ont été traités par une seule et même personne.
- *Rapprochement des comptes du grand livre général* – Les auditeurs utilisent un logiciel pour vérifier, par exemple : si les soldes d’ouverture concordent avec les soldes de clôture audités de la période précédente; si les soldes de clôture de la période considérée sont égaux aux soldes d’ouverture, majorés ou diminués des opérations et des ajustements de l’exercice considéré; si le grand livre général est en équilibre et si les soldes des comptes collectifs du grand livre général concordent avec ceux des auxiliaires pertinents.
- *Analyse des soldes des comptes du grand livre général* – Les auditeurs utilisent un logiciel pour repérer les variations significatives dans les soldes des comptes par rapport aux exercices antérieurs, ainsi que les tendances dans les soldes, et pour calculer les indicateurs clés de performance. Le logiciel utilisé produit habituellement des graphiques qui permettent aux auditeurs d’identifier facilement les questions susceptibles d’exiger un examen plus poussé.

AVERTISSEMENT

La présente publication, préparée par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), fournit des indications ne faisant pas autorité.

CPA Canada et les auteurs déclinent toute responsabilité ou obligation pouvant découler, directement ou indirectement, de l’utilisation ou de l’application de la présente publication. La présente *Alerte Analyse de données en audit* n’est pas publiée sous l’autorité du Conseil des normes d’audit et de certification.

Tous droits réservés © 2017 Comptables professionnels agréés du Canada